

Le bon plan des pollinisateurs en région Hauts-de-France

La région se dote d'une feuille de route inédite 2025–2027 pour réduire l'effondrement des insectes pollinisateurs — abeilles, papillons, syrphes et bourdons...

Ce vendredi 5 juin, Journée mondiale de l'environnement, le Préfet de région (ou son représentant), la DREAL, la DRAAF, la Chambre d'agriculture Hauts-de-France et le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Hauts-de-France réaffirment leur engagement collectivement, en faveur de la sauvegarde des insectes pollinisateurs en région.

Ces insectes discrets rendent des services écologiques et économiques indispensables. Entre 1980 et 2020, 40 à 50 % des pollinisateurs ont disparu en Europe. L'agriculture régionale, qui couvre près de 70 % du territoire, ne peut se passer d'eux. En Hauts-de-France, 14 espèces de papillons de jour ont été déclarées éteintes et la moitié des bourdons connus présente un statut de rareté fort.

Face à ce constat, l'État et ses partenaires régionaux ont bâti depuis 2023 une réponse coordonnée : Le plan pollinisateur. L'Etat assure le pilotage du Plan, le Conservatoire d'Espaces Naturels anime l'axe dédié à la connaissance et aux milieux naturels. La Chambre d'agriculture, l'animation de l'axe consacré à l'encouragement aux bonnes pratiques dans les milieux agricoles et forestiers. L'événement « Terres en fête » sera l'occasion de communiquer sur cette feuille de route et de dresser un premier bilan d'étape collectif.

C'est pourquoi, nous avons le plaisir de vous inviter le :

**Vendredi 5 juin à 14h sur le site de Terres en Fête à Tilloy les
Mofflaines**

au stand de la Chambre d'agriculture (chapiteau OPA, stand n°29)

Au programme

- Présentation du Plan Régional d'Actions en faveur des Pollinisateurs 2025–2027 : enjeux, chiffres clés, présentation des six axes prioritaires
- Mise en lumière d'actions concrètes : aménagements favorables aux pollinisateurs, programme EU-PoMS, pratiques agricoles vertueuses, santé des colonies

Pourquoi un plan régional ?

Les insectes pollinisateurs assurent la reproduction de 70 à 90 % des plantes à fleurs de la planète. Dans notre assiette, la pomme, la fraise, la tomate ou le melon leur doivent leur existence. Même les productions d'élevage sont concernées : une partie des espèces fourragères dépend elle aussi de la pollinisation.

En Hauts-de-France, l'état des populations est préoccupant. La connaissance scientifique reste partielle pour de nombreux groupes — syrphes, abeilles sauvages, papillons de nuit — mais les données disponibles sont sans ambiguïté : la biodiversité pollinisatrice régresse.

La Loi Européenne sur la restauration de la nature (juillet 2023) impose désormais aux États membres de surveiller et d'inverser le déclin des pollinisateurs. La France décline cet impératif à travers son Plan National d'Actions 2021–2026, dont les Hauts-de-France constituent l'une des premières régions à se doter d'une feuille de route opérationnelle.

Contact presse direct :

Service agroécologie, Sophie Grassien : 06.85.22.88.27

CONTACT

M Mazouni — Chargée de communication

Chambre d'agriculture du Nord - Pas de Calais

07 84 12 73 77 · Murielle.mazouni@npdc.chambagri.fr